

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Québec, le 16 juillet 2012

Madame Denyse Blanchet
Directrice générale
Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

Objet : Suivi de l'évaluation institutionnelle

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 16 mai 2012, du suivi apporté par le Collège Montmorency à l'évaluation institutionnelle.

Dans son rapport, la Commission avait recommandé au Collège de se doter d'une véritable politique de gestion des ressources humaines comprenant des objectifs et des moyens de mise en œuvre intégrant, notamment la dotation, l'insertion professionnelle, l'évaluation du rendement, le perfectionnement et la valorisation de l'ensemble de ses personnels. Le Collège Montmorency s'est ainsi donné un programme de dotation qui précise le processus de planification de la main-d'œuvre et le processus d'embauche du Collège pour toutes ses catégories d'emploi. Il s'est également doté d'une politique institutionnelle de développement professionnel (PIDP) qui énonce les modalités d'accueil et d'insertion des nouveaux employés, les modalités d'évaluation des nouveaux employés ainsi que les précisions sur les attentes du Collège pour chacune de ses catégories d'emploi. Le Collège explique dans son rapport de suivi de l'évaluation institutionnelle que l'évaluation du rendement des employés expérimentés se fait selon les modalités déterminées pour chacune des catégories d'emploi. Concernant les modalités de perfectionnement des employés, la PIDP en fait une brève description. Les activités lui étant reliées sont répertoriées dans les bilans annuels du Collège. Le Collège Montmorency s'est aussi donné une politique sur la qualité du milieu de vie. Celle-ci consacre une section à l'explication des mécanismes de valorisation, de soutien et de renforcement à l'égard du personnel et des étudiants du Collège.

La Commission remarque que la politique-cadre de gestion des ressources humaines n'intègre pas formellement, par résolution du conseil d'administration, l'ensemble des politiques et programmes mis en place par le Collège. La Commission estime toutefois que le Collège Montmorency a donné des suites satisfaisantes et, en conséquence, elle lève cette recommandation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière